

# Les aires éducatives

pour les enseignants



Rejoindre  
le réseau

# ? QUOI

Une aire éducative, c'est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école.

Ce projet **écocitoyen**, en lien direct avec les **acteurs du territoire**, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire.

Une aire éducative peut être **marine ou terrestre** : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).



## Le saviez-vous ?

Le concept d'« aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

# QUI ?

Une aire éducative est gérée par les élèves d'une ou plusieurs **classes de primaire, de collège ou de lycée**, encadrés par leurs enseignants et **structure accompagnatrice** issue de la sphère de l'éducation à l'environnement.

L'**Office français de la biodiversité** coordonne le réseau des aires éducatives sur la base des orientations prises par un comité de pilotage. Celui-ci réunit trois ministères (**Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique et cohésion des territoires, Outre-Mer**) et l'**OFB**. Des groupes régionaux spécifiques appuient l'accompagnement dans les territoires.

# ? OÙ

Partout en **France hexagonale** et dans les **Outre-mer**. Sur la **commune de l'école**, à proximité de l'établissement scolaire. Le site de l'aire ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé. Ces aires peuvent être de nature très variée et se trouver à la campagne, mer, montagne comme en ville : plage, dune, estran, vasière, zone humide (mangrove, marais, tourbière...), rivière, lac, étang, mare, terrain vague, forêt, prairie, friche, bois, clairière, parc urbain, bocage.



## COMMENT ?

L'enseignant, avec le soutien de la structure accompagnatrice, amène les élèves à construire leur projet d'aire en suivant les étapes du **guide méthodologique** et autres outils développés par l'OFB.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans tous les programmes scolaires. L'équipe nationale et les partenaires territoriaux sont là pour accompagner les projets. La démarche des Aires éducatives s'appuie également sur la force de son réseau collaboratif des AME et ATE.

## QUAND ?

Une Aire éducative se développe **tout au long de l'année scolaire** et a vocation à durer sur le long terme.

Un passage de flambeau est assuré d'année en année entre les élèves.



## J'AGIS !

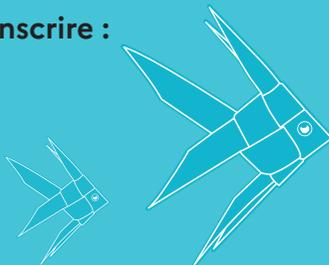
**Je suis enseignant, je veux lancer ma classe dans la démarche, que dois-je faire ?**

Les inscriptions sont ouvertes chaque année, pour plus d'information voir le site de l'OFB : [www.ofb.gouv.fr/aires-educatives](http://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives)

Document d'accompagnement de la démarche  
<https://ame.afbiodiversite.fr/doku.php>

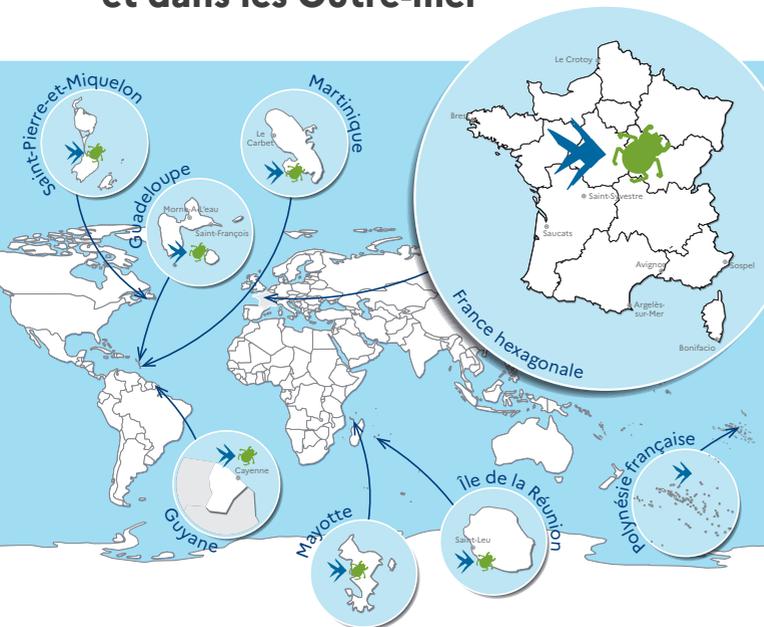
### Les étapes pour monter mon projet et m'inscrire :

- 1** Identifier une structure qui peut m'accompagner dans mon projet : structure de la sphère de l'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels, collectivités... ;
- 2** Me rapprocher de ma commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves) ;
- 3** Évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement.

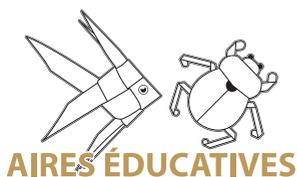


Contactez la cellule nationale de l'OFB ou le groupe régional aires éducatives pour me faire accompagner si besoin  
[aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)

# Toujours plus de projets d'aires éducatives en France hexagonale et dans les Outre-mer



Voir la carte  
des aires  
éducatives



## AIRES ÉDUCATIVES

Les aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'OFB avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique, Outre-Mer.

**Pour plus d'informations**  
[www.ofb.gouv.fr/aires-educatives](http://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives)

**Contact**  
[aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

@OFBiodiversite

